

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS LANGON

70 COURS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX

1638-019437-0048-0


**Direction générale des Finances publiques
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS LANGON**

70 COURS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX
Téléphone : 05 56 63 66 82
Mél. : sip.langon@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Reception : Avec ou sans rendez-vous
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
Affaire suivie par : Carole GRONDIN
Téléphone : 05-56-63-66-82
Réf. : IR 2024

MARTINEZ ALAIN JEAN JACQUES
OU MARTINEZ FRANCOISE
220 AU PUJEAU
33 550 VILLENAVE DE RIONS

LANGON, le 02/07/2025

Objet : Déclaration des revenus 2024

Madame, Monsieur,

J'ai procédé à l'examen de votre déclaration des revenus 2024.

Au titre de l'année 2024, vous déclarez :

- 12 200 € de cotisations versées sur les nouveaux plans épargne retraite (case 6NS de votre déclaration des revenus) ;
- 3 010 € de report 1/9 de la réduction d'impôt relative à l'investissement Pinel réalisé et achevé en 2016 (case 7 RZ de votre déclaration des revenus 2024).

Concernant les cotisations versées sur les nouveaux plans épargne retraite

Afin de permettre le traitement de votre déclaration des revenus 2024, je vous remercie de bien vouloir me transmettre l'imprimé fiscal unique délivré par l'organisme gestionnaire de votre plan d'épargne retraite mettant en évidence le montant des versements effectués pour l'année 2024.

Concernant l'investissement Pinel

Sur votre déclaration des revenus 2024, vous reportez 3 010 € de report 1/9 de la réduction d'impôt relative à l'investissement Pinel réalisé et achevé en 2016 (case 7RZ).

Sur votre avis d'imposition sur les revenus 2016, vous n'avez pas déclaré d'investissement Pinel cette année là. Vous avez simplement effectué le report.

Vous avez déclaré un investissement Pinel sur les revenus 2015.

Sur votre déclaration des revenus 2015, vous avez déclaré 150 505 € d'investissement Pinel métropole du 31/12/2014 et achevé en 2015.

Copie écran – Avis d'imposition sur les revenus 2015 p.2/4

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Dons : personnes en difficulté.....	60	60	45
Invest. locatif Pinel métropole du 01/09 au 31/12/2014 et achevé en 2015 ¹⁷	150606	25084	3010

En page 3/4 de votre avis d'imposition sur les revenus 2015, il est précisé le montant des reports et les années au titre desquelles vous devez reporter les montants.

Copie écran – Avis d'imposition sur les revenus 2015 p.3/4

Reports sur les années suivantes				
Invest. Pinel en métropole avec engagement de 6 ans, réalisé en 2014 et achevé en 2015 ¹⁷ : réduction d'impôt à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2016 à souscrire en 2017.....				3010
de vos revenus perçus en 2017 à souscrire en 2018.....				3010
de vos revenus perçus en 2018 à souscrire en 2019.....				3010
de vos revenus perçus en 2019 à souscrire en 2020.....				3010
de vos revenus perçus en 2020 à souscrire en 2021.....				3011

Vous avez effectué le bénéfice de l'investissement Pinel avec une période d'engagement de 6 ans. Nous ne disposons pas de votre 2044 EB de l'année 2015.

Au regard de l'avis d'imposition, si vous souhaitiez prolonger votre engagement de location afin de bénéficier du dispositif Pinel, il vous fallait demander une première prorogation de 3 ans et non déclaré sur vos déclarations des revenus.

Cependant, vous n'avez jamais demandé la prorogation. Vous avez effectué uniquement les reports depuis vos déclarations des revenus 2021.

Copie écran – Avis d'imposition sur les revenus 2021

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Crédit d'impôt sur rev. étrangers ¹³	39	6	6
Invest. Pinel : reports.....	3010	3010	3010

Copie écran – Avis d'imposition sur les revenus 2022

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Invest. Pinel : reports.....	3010	3010	3010

Copie écran – Avis d'imposition sur les revenus 2023

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Crédit d'impôt sur rev. étrangers ¹³	44	8	8
Invest. Pinel : reports.....	3010	3010	3010

Afin de permettre le traitement de votre déclaration des revenus 2024, je vous remercie de bien vouloir me transmettre les pièces justificatives ci-dessous. J'attire votre attention sur l'année 2021 est une année prescrite au regard de votre avis d'imposition sur les revenus 2021. Ainsi, ces demandes de pièces justificatives ne vaut pas acceptation du bénéfice de votre réduction d'impôt Investissement Pinel.

Veuillez me transmettre :

- le formulaire d'engagement de location 2044 EB dûment complété librement accessible sur le site www.impots.gouv.fr ;
- copie de la déclaration d'achèvement des travaux, accompagnée des pièces attestant de sa réception en mairie ainsi qu'une attestation notariée d'acquisition du logement ;
- la copie du label BBC 2005 si votre logement a fait l'objet d'une demande de permis de construire avant le 01/01/2013 ou l'attestation de conformité relative à réglementation thermique 2012 (RT 2012) si votre logement a fait l'objet d'une demande de permis de construire à compter du 01/01/2013 ;
- copie intégrale du contrat de location initiale et des baux suivants accompagnées des copies des états des lieux de sortie des locataires successifs ;
- copie des avis d'imposition sur les revenus de vos différents locataires ;
- la copie intégrale du plan dudit logement.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Carole GRONDIN
Inspecteur des finances publiques